



Le 9 novembre 2018

**Communiqué à l'intention de tous les chirurgiens buccaux et maxillo-faciaux au Québec -
Programme des SSNA**

À compter du 9 novembre 2018, une limite de fréquence de quatre (4) séances de sédation minimale sera établie par période de 12 mois relativement au code ci-dessous.

Annexe A	
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES	
Code d'acte dentaire	Type de changement
92305	Fréquence

Pour toute question ou pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

Nous vous remercions de votre collaboration.



QUÉBEC

Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA

Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

Date d'entrée en vigueur
Le 1^{er} mai 2018

- Les soins dentaires couverts dans le cadre du Programme des SSNA sont assujettis aux modalités du programme.
- Tous les codes d'actes figurant dans l'Annexe B nécessitent une prédétermination.
- Veuillez vous reporter au *Guide concernant les prestations dentaires du Programme des SSNA* pour obtenir plus de renseignements sur les politiques, les lignes directrices et les critères relatifs aux soins dentaires admissibles dans le cadre du Programme des SSNA.
- Veuillez vous reporter à la *Trousse de soumission des demandes de paiement pour soins dentaires* pour obtenir plus de renseignements sur les modalités de soumission d'une demande de paiement dans le cadre du Programme des SSNA.
- Les spécialistes sont rémunérés au taux de spécialistes dans le cas de certains codes d'acte dentaire relatifs à leur spécialité. Pour tous les autres codes d'acte dentaire, les spécialistes sont rémunérés au taux de dentistes généralistes.

Pour toute question, veuillez communiquer avec le Centre d'appels à l'intention des fournisseurs du Programme des SSNA au 1 888 511-4666.

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.		
Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.		
Examen buccal complet		
01610		131,00 \$
Examen d'un spécialiste - Limité		
1 par période de 12 mois		
01611		69,21 \$
0.2 RADIOGRAPHIES		
Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète		
1 par période de 60 mois.		
Radiographies intraorales périapicales (11-15), série complète et toute combinaison de radiographies intraorales (périapicales, interproximales et occlusales) dépassant 10 pellicules, ne seront pas couvertes conjointement avec une radiographie panoramique pendant la période prévue de 60 mois.		
02110		80,92 \$
Radiographies intraorales (1 à 10 pellicules)		
Comprend des radiographies périapicales, interproximales et occlusales		
10 par période de 12 mois.		
02121		23,43 \$
02135		26,63 \$
02139		17,04 \$
02150		17,04 \$
Radiographie panoramique		
02610		64,95 \$
Radiographies céphalométriques		
02710		83,00 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
70430		244,89 \$
70441		153,56 \$
70442		292,88 \$
71205		188,28 \$
71206		133,09 \$
72105		298,12 \$
72235		381,43 \$
72236		324,77 \$
72305		178,34 \$
72325		218,29 \$
74230		277,41 \$
74240		351,37 \$
74611		326,93 \$
75115		243,00 \$
75215		307,61 \$
75315		381,43 \$

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale

ANNEXE A

Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
75316		277,41 \$
76945		1 035,31 \$
76955	L	832,21 \$
76960		203,09 \$
79615		138,41 \$
79710		894,42 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
<p>Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.</p>		
92305		202,31 \$
92335		271,52 \$
92355		324,77 \$

QUÉBEC
Grille régionale des soins dentaires du Programme des SSNA
Spécialistes en chirurgie buccale et maxillofaciale
ANNEXE B

Tous les actes dentaires de l'Annexe B nécessitent une prédétermination. Pour les bénéficiaires de moins de dix (10) ans, certains services dentaires sont couverts par la RAMQ.		
Code	Labo	Chirur
0.0 DIAGNOSTIC		
0.1 EXAMENS		
<p>Nombre maximal d'examens admissibles - Bénéficiaires de 17 ans et plus : 3 par période de 12 mois; bénéficiaires de moins de 17 ans : 4 par période de 12 mois. Les limites de fréquence tiennent compte de l'ensemble des examens effectués par un même fournisseur, par d'autres fournisseurs travaillant dans le même cabinet ou dans différents cabinets, ainsi que de la période d'admissibilité de chaque service.</p> <p>Les examens complets et sommaires effectués par un spécialiste ne sont pas inclus dans le nombre maximal d'examens admissibles pour un bénéficiaire.</p>		
Examen complet par un dentiste spécialiste		
1 par période de 60 mois par spécialité.		
Lorsqu'un examen complet par un dentiste spécialiste est réglé au cours d'une période de 12 mois, cela élimine l'examen sommaire pour la même spécialité au cours d'une période de douze (12) mois.		
01620		1 442,76 \$
0.2 TESTS DE LABORATOIRE		
Lorsque vous effectuez des demandes pour des tests et des examens de laboratoire, veuillez joindre le rapport du laboratoire.		
04335		61,43 \$
0.3 MOULAGES DIAGNOSTICS NON MONTÉS		
04505		118,66 \$
7.0 CHIRURGIE BUCCALE ET MAXILLOFACIALE		
72415		589,89 \$
72416		402,68 \$
72510		227,87 \$
73121		277,41 \$
75415		628,20 \$
75700		516,41 \$
76170		356,66 \$
76201		1 032,83 \$
76301		1 006,20 \$
9.0 SERVICES GÉNÉRAUX COMPLÉMENTAIRES		
<p>Les dispositions de la Politique concernant la sédation et l'anesthésie générale du Programme des SSNA doivent être respectées. Veuillez vous reporter au site Web des fournisseurs et des demandes de paiement du Programme des SSNA à l'adresse http://www.fr.provider.express-scripts.ca/ pour en savoir davantage sur les politiques des SSNA en matière de soins dentaires.</p>		
94415		70,27 \$